

MÂLAY LE PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 janvier 2023

MEMBRES EN EXERCICE : 10 - PRESENTS/REPRESENTES : 9

Présents : Mme Danielle POUTHÉ Maire, Mme Nicole VINCENT 1^{ère} adjointe, M. Stéphane MANZONI 2^{ème} adjoint, M. Jean-Pierre PALSON 3^{ème} adjoint, M. Philippe BOURCIER, Mme Claudette COLLOT, Mme Anne-Marie LOPEZ, M. Sébastien MISSAULT, Mme Annie ROMANIW conseillers

Absente excusée : Mme Martine ROSSIGNOL

Secrétaire de séance : Nicole VINCENT

L'an deux mil vingt-trois,
le 20 janvier à vingt heures,
le Conseil Municipal de la commune de Mâlay-le-Petit, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme POUTHÉ Danielle, Maire de la Commune.

2023/09/5.6 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

Le conseil municipal,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offre et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret. Il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil **décide à l'unanimité** de ne pas recourir au scrutin secret.

Sont candidats au poste de titulaire :

- M. Stéphane MANZONI,
- Mme Nicole VINCENT,
- M. Jean-Pierre PALSON

Sont candidats au poste de suppléant :

- Mme Claudette COLLOT,
- M. Sébastien MISSAULT,
- M. Philippe BOURCIER

Titulaires

Sièges à pourvoir : 3

Nombre de voix : 9

Suffrages exprimés : 9

- *Ont obtenu :*

M. Stéphane MANZONI, neuf voix
Mme Nicole VINCENT, neuf voix
M. Jean-Pierre PALSON neuf voix

Sont donc désignés en tant que **Délégués titulaires :**

M. Stéphane MANZONI,
Mme Nicole VINCENT,
M. Jean-Pierre PALSON

Suppléants

Sièges à pourvoir : 3
Nombre de voix : 9
Suffrages exprimés : 9

- *Ont obtenu :*

Mme Claudette COLLOT, neuf voix
M. Sébastien MISSAULT, neuf voix
M. Philippe BOURCIER neuf voix

Sont donc désignés en tant que **Délégués suppléants :**

Mme Claudette COLLOT,
M. Sébastien MISSAULT,
M. Philippe BOURCIER

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus.

Secrétaire de Séance

Nicole VINCENT



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Danielle POUTHÉ

